

# Fonction Publique Territoriale

## EXAMEN PROFESSIONNEL D'ADJOINT ADMINISTRATIF TERRITORIAL DE 1ERE CLASSE

MERCREDI 11 MARS 2015

---

**ÉPREUVE** : Une épreuve écrite à caractère professionnel, portant sur les missions incombant aux membres du cadre d'emplois.

Cette épreuve consiste, à partir de documents succincts remis au candidat, en trois à cinq questions appelant des réponses brèves ou sous forme de tableaux destinées à vérifier les capacités de compréhension du candidat et son aptitude à retranscrire les idées principales des documents.

Durée 1 heure 30- Coefficient 2

### Consignes à lire avant le commencement de l'épreuve

Le sujet comporte 7 pages y compris la page de garde.

Il vous est demandé de répondre sur la copie à l'aide **d'un stylo à encre bleue ou noire**. **Les brouillons ne seront pas ramassés, le cas échéant ceux-ci ne seront pas corrigés.**

Vous ne devez faire apparaître aucun signe distinctif, ni votre nom, ni le nom d'une collectivité fictive ou existante étrangère au traitement du sujet, ni signature, ni paraphe.

Votre identité devra uniquement être reportée dans le coin cacheté de la copie. Rabattre la partie noircie et la coller en humectant les bords.

# SUJET

## **Document 1 : Les enjeux de l'évolution démographique.**

### **Question 1 :**

- a) Quels sont les volets et mesures que préconise la loi sur l'adaptation de notre société au vieillissement ? (2 points)
- b) Quels moyens financiers sont mobilisés pour concrétiser ces mesures ? (2 points)

### **Question 2 :**

- a) Sous forme d'un tableau récapitulatif, vous présenterez les enjeux démographiques et les enjeux économiques (notamment en matière d'emplois) que représente le vieillissement de la population en France. (3 points)
- b) Vous donnerez les chiffres clés qui illustrent ces enjeux. (2 points)

## **Document 2 : Urbains ou ruraux, les pionniers sont locaux.**

### **Question 3:**

Citez quatre initiatives de collectivités territoriales en faveur du maintien à domicile des personnes âgées. (4 points)

### **Question 4 :**

- a) Donnez la définition du mot gérontologie. (1 point)
- b) Donnez une définition du mot gérontotechnologie. (1 point)

## **Document 3 : Education : quelle école dans un monde numérique ?**

### **Question 5 :**

- a) Après avoir donné deux synonymes au terme « numérique » (1 point), expliquez en quoi consiste la transition numérique à l'école ? (3 points)
- b) Définissez la littératie numérique (1 point)

## Les enjeux de l'évolution démographique

Le gouvernement structure la filière silver économie et s'appuie sur le projet de loi « autonomie », afin de répondre aux nouvelles exigences liées à l'augmentation de l'âge moyen de la population.

Au printemps 2013, Michèle Delaunay, alors ministre déléguée chargée des Personnes âgées et de l'autonomie, et Arnaud Montebourg, alors ministre du Redressement productif, annoncent le lancement de la filière silver économie. Un comité de filière est installé au début de l'été et, le 12 décembre, la signature du contrat de filière conclut une année de structuration du secteur économique des seniors ou des personnes de plus de 60 ans.

Dans un tempo qui ne manquait pas de logique, le gouvernement a lancé, à l'automne 2013, la concertation sur le projet de loi d'adaptation de la société au vieillissement. Objectif : faire voter la loi à l'automne 2014 pour qu'elle entre en application début 2015. Malgré un léger retard dû au remaniement ministériel de mai dernier, à la suite duquel Michèle Delaunay a perdu son maroquin au profit de Laurence Rossignol, le projet de loi « autonomie » suit son cours.

### Transition essentielle

Il faut souligner que les deux démarches, la prévention et l'accompagnement de la perte d'autonomie, et le développement économique territorial sont intimement liées.

« L'enjeu majeur pour les années à venir, c'est celui du domicile. Nous devons cibler tous nos efforts dans l'environnement du patient et de sa famille, afin de faire des repérages en amont, dépister les fragilités, et ensuite prévoir des aménagements, des outils et des services pour accompagner et permettre le maintien à domicile. C'est le socle de la silver économie », explique Olivier Guérin, adjoint au maire de Nice, délégué à la santé, à la prévention et à l'accompagnement de la perte d'autonomie, également professeur de médecine généraliste.

Sans surprise, le projet de loi relatif à l'adaptation de la société au vieillissement, qui est passé les 17 et 18 juillet derniers entre les mains de la commission des affaires sociales de l'Assemblée nationale, met l'accent sur l'urbanisme et la modernisation des logements (cf encadré p4). La secrétaire d'Etat chargée de la Famille, des personnes âgées et de l'autonomie, Laurence Rossignol, dans un entretien exclusif à « La Gazette », indique que le projet de loi est à l'agenda des députés pour être présenté en première lecture à la rentrée. Compte tenu des élections sénatoriales qui auront lieu le 28 septembre, la loi pourrait entrer en vigueur mi-2015.

« Les deux transitions essentielles pour l'Europe et le monde sont, d'une part, la transition écologique et énergétique et, d'autre part, la transition démographique. J'ai l'habitude de dire que la preuve du développement durable c'est le vieillissement : on « dure » plus longtemps », explique Serge Guérin, sociologue et conseiller régional d'Ile-de-France.

### Gisement d'emplois

En 2014, le plan national se décline à travers les silver régions à un rythme cadencé. La Basse-Normandie, Midi-Pyrénées et l'Aquitaine installent leurs comités de filière régionaux dans les premiers mois de l'année. Le Limousin, quant à lui, est le chef de file d'un projet de coopération européenne, intitulé « Silver Sudoe », qui regroupe des partenaires de deux régions espagnoles et d'une portugaise, afin de favoriser la compétitivité des entreprises du Sud-Ouest européen en matière de silver économie.

L'enjeu est de taille : la création de 300 000 emplois dans les six prochaines années, selon un rapport du Commissariat général à la stratégie et à la prospective, remis en décembre au gouvernement. « Les activités économiques liées au vieillissement représentent un gisement important de croissance et d'emplois pour nos territoires. Les responsabilités des régions en matière de développement économique, d'innovation et de formation font d'elles des acteurs clés de la silver économie. Nombre d'entre elles ont d'ores et déjà identifié cette filière comme un axe prioritaire de leur stratégie de développement économique », a indiqué le président du conseil régional de Basse-Normandie, Laurent Beauvais, lors du lancement de la « Silver Normandie ».

Outre la structuration et l'animation de la filière, les régions s'engagent à « mettre en place avec BPI France un interlocuteur unique régional pour les entreprises de la filière, intégrer la problématique de la silver économie dans les programmes de formation et soutenir les innovations technologiques et sociales des entreprises du secteur », assure l'Association des régions de France. De nombreuses collectivités locales - et pas nécessairement les plus grandes - se sont emparées du sujet depuis longtemps, y compris pour l'innovation et la formation, en s'appuyant notamment sur les départements. Forts de leur expérience du secteur, en tant que chefs de file des compétences de solidarité, les conseils généraux avaient participé à l'élaboration du projet de loi d'adaptation de la société au vieillissement. Mais après les annonces de la réforme territoriale, le volet « gouvernance » a été retiré du projet, ce que déplore l'Assemblée des départements de France.

## Sujet transversal

« Ils avaient annoncé que les départements allaient disparaître. Maintenant, ils se rendent compte que ce n'est pas aussi simple. Le problème de la gouvernance va se poser à nouveau. Quand le deuxième texte (de la réforme territoriale, ndlr) viendra au Sénat, nous aurons des réponses quant aux compétences. Mais c'est un texte écorné qui va passer en septembre à l'Assemblée. Ce sera boiteux, car s'il y a bien d'un côté la Caisse nationale de solidarité pour l'autonomie, le département, qui était le deuxième pilier, sera absent », regrette Georges Labazée, sénateur et président du conseil général des Pyrénées-Atlantiques.

Dans un entretien à « Rue 89 Bordeaux », Michèle Delaunay regrette de n'avoir pas « eu le temps ni les moyens d'expliquer suffisamment au président de la République la nécessité de faire soit un ministère plein, âge-autonomie-transition démographique, soit un ministère directement rattaché au Premier ministre. Ce sujet est, en effet, transversal. Il concerne à la fois le logement, la fiscalité et l'économie. Il faut arrêter de limiter ces questions au seul secteur médicosocial ».

645 millions d'euros par an pour la perte d'autonomie

Les mesures prévues par le projet de loi sur l'adaptation de la société au vieillissement seront financées par la contribution additionnelle de solidarité pour l'autonomie qui doit rapporter autour de 645 millions d'euros en année pleine. Dans le volet « accompagnement », 375 millions seront alloués à l'allocation personnalisée d'autonomie (APA) à domicile afin d'augmenter le plafond des plans d'aide (inchangé depuis 2002), de diminuer le reste à charge et d'améliorer les conditions de travail du secteur de l'aide à domicile. Le volet « anticipation » (185 millions) vise à combattre les facteurs de risque de perte d'autonomie. Il permettra aux personnes à faible revenu d'avoir accès à la domotique et à la téléassistance, par exemple. Enfin, le volet « adaptation » (84 millions d'euros sur deux ans) doit garantir notamment le financement d'un plan national d'adaptation de logements privés, créer un fonds de garantie du microcrédit et un plan d'aide pour les résidences autonomie.

20 millions d'habitants seront âgés de 60 ans et plus en 2030. Aujourd'hui, ils sont 15 millions. Le nombre de personnes de 85 ans et plus sera multiplié par près de quatre en moins de quarante ans, évoluant de 1,4 à 4,8 millions d'ici à 2050. La proportion de seniors ne cessera de croître également, passant de 24,8 % de la population totale en 2015 à 31,8 % en 2050.

Serge Guérin, sociologue, auteur de « La Nouvelle Société des seniors » (\*), conseiller régional d'Ile-de-France. - « Le vieillissement est un facteur qui peut permettre d'inventer un monde plus agréable à vivre »

*Quel est l'enjeu majeur du vieillissement ?*

D'abord, il faut que la société admette l'existence d'un fait social : l'augmentation du nombre de seniors. C'est une donnée extrêmement forte qui va construire l'avenir du pays. Nous pouvons en faire un levier positif. Pour cela, il est indispensable d'intégrer que les seniors d'aujourd'hui ne ressemblent pas à leurs parents. La diversité des personnes de plus de 60 ans, de par leur lieu de vie, leurs revenus ou leur situation familiale, est plus grande que celle des jeunes. Le retraité, la personne âgée, est souvent défini comme « inactif ». Or 32 % des maires sont des retraités !

*De quelle manière devons-nous envisager le rôle des seniors ?*

Cette réalité nous oblige à penser différemment la société, à travers l'utilité sociale. Le rôle des seniors est très important. Beaucoup s'investissent dans la vie associative, locale, économique... Une grande partie des 8,5 millions d'aidants a plus de 70 ans. L'un des moyens de transformer le pays est de mobiliser les forces des seniors afin qu'ils apportent leur aide aux plus jeunes.

*Le projet de loi sur l'adaptation de la société au vieillissement va-t-il dans ce sens ?*

Oui, car il s'agit d'adapter en amont les logements et les transports. Le projet de loi a été construit dans une large concertation dont j'ai fait partie. Il concerne la prévention, l'adaptation, et pas uniquement la population très âgée. Le mot « dépendance » n'y figure d'ailleurs pas. Sur 15 millions d'habitants de plus de 60 ans, la très grande majorité n'est pas en situation de déficit d'autonomie.

*Quel est l'impact de la silver économie ?*

Le vieillissement représente aussi un facteur d'innovation sociale et technologique, qui peut nous permettre d'inventer un monde plus agréable à vivre pour tous. Les avancées de la télémédecine, par exemple, sont favorables à la vie de tous, pas seulement des plus âgés. Mais, il faut faire attention à l'effet d'aubaine sur les aides publiques, afin d'éviter des inventions qui ne correspondent pas aux usages. Les gens se méfient des rideaux électriques ou du « tout numérique ». Un équilibre doit être trouvé.

(\* ) Editions Michalon, 2011.

## Urbains ou ruraux, les pionniers sont locaux

Les initiatives qui cherchent à faire du vieillissement de la population un atout pour le territoire se multiplient. Laboratoires de recherche et lieux de formation font assaut de créativité.

Les collectivités territoriales n'ont pas attendu l'impulsion de l'Etat pour comprendre les enjeux et l'impact que le vieillissement de la population aura sur le développement économique. Centres de recherche, formations dédiées, expériences sur l'adaptation des logements : depuis dix ans, les initiatives locales se multiplient.

### La Creuse, c'est l'Europe dans vingt ans

Des territoires aussi différents que la Creuse ou Nice sont partis du constat que leur population était plus âgée que la moyenne nationale pour approfondir les réflexions et les expériences dans ces domaines. Dans la Creuse, « c'est la libéralisation des télécoms, à la fin des années 90, qui nous a amenés à réfléchir sur ce sujet. Il fallait qu'internet soit reconnu comme un service public. Cela nous a conduits à travailler sur les usages et sur la gérontotechnologie. Il s'agissait de préfigurer ce que serait l'Europe dans vingt ans », explique le président de la communauté d'agglomération du Grand Guéret, Eric Correia, alors adjoint au maire de Guéret.

L'intercommunalité a décidé de créer un centre de ressources, devenu le pôle domotique et santé, Odysée 2023 (cf encadré p6), et a également financé le lancement d'un BTS et de deux licences professionnelles liées à la domotique et l'habitat. « Un master international sur les solutions techniques et socio-économiques pour l'autonomie des personnes, en partenariat avec l'université de Sherbrooke, au Québec, ouvrira en septembre », précise Eric Correia qui revendique une certaine « paternité » dans la démarche gouvernementale de l'année dernière : « Nous n'y sommes pas pour rien. Nous avons infiltré le cabinet de Michèle Delaunay et infusé tout cela. Le maintien à domicile est un véritable enjeu et il fallait des politiques nationales pour le prendre en compte. »

Au pays d'Alençon (88 400 hab., Orne et Sarthe), une maison domotique d'application pédagogique, pouvant accueillir jusqu'à 70 personnes, a vu le jour fin 2012, sous l'impulsion de la communauté de communes et de la chambre de commerce et d'industrie. Un centre de formation d'apprentis « métiers des services à la personne » a également été construit. Des initiatives qui ont permis à la Basse-Normandie de devenir la première silver région.

« Le maire, Christian Estrosi, sait que l'âge de la population de Nice augmente, et que la ville devient un laboratoire à ciel ouvert, pour la démographie de la France dans dix ou vingt ans », assure Olivier Guérin, adjoint délégué à la santé, la prévention et l'accompagnement de la perte d'autonomie.

### Coordination des acteurs

La ville de Nice a participé à la création de l'Espace partagé de santé publique, où l'on réfléchit aux solutions d'avenir, comme le parcours adapté issu du projet 4S (cf encadré p6). « Pour être des leaders en France et en Europe, nous avons créé un centre d'innovation, de solutions et services, où les entreprises expérimentent et évaluent des produits, selon des protocoles de recherche biomédicale. Il ne servirait à rien d'inventer des produits qui ne pourraient pas être utilisés parce que l'environnement hospitalier, par exemple, n'est pas adapté. L'enjeu est de coordonner tous les acteurs », explique Olivier Guérin. Un « Facebook du sujet âgé », où la personne aurait accès à ses amis, famille, personnel traitant, aide à domicile, est à l'étude, mais nécessite coordination et confidentialité dans les données.

A Nantes, le gérontopôle Autonomie et longévité des Pays de la Loire (3,6 millions d'hab.) est opérationnel depuis le printemps 2011. Cette institution pluridisciplinaire qui rassemble les acteurs du secteur autour du bien-vieillir, a pour double finalité d'améliorer la qualité de vie des personnes âgées et d'être un relais de croissance, de connaissance et d'excellence pour tous les acteurs impliqués dans le vieillissement, à travers la recherche clinique, la formation, le développement économique et le diagnostic territorial. Le gérontopôle a organisé, les 3 et 4 juillet derniers, les journées nationales « territoires de longévité ».

Cependant, les innovations doivent s'adapter à la vie réelle. Il est primordial que l'habitat, comme les personnes, s'inscrive dans la cité.

### Echanges intergénérationnels

Dans le quartier de La Touche, à Rennes, une ancienne caserne transformée, en 2011, en zone d'habitat et baptisée « espace Simone-de-Beauvoir », offre 259 logements, dans des immeubles, repartis autour d'une esplanade centrale, où cohabitent des personnes de tous âges : étudiants, adultes, personnes âgées. L'objectif est de construire une cité solidaire et durable, favorisant la mixité sociale et la densité urbaine, bâtir des logements neufs, sauvegarder un patrimoine, tout en créant de nouveaux lieux de cohabitation et d'échanges. En 2013, le département de la Nièvre a organisé une journée de rencontres consacrée au troisième âge, « Bien vieillir en Nièvre », afin d'informer les seniors sur l'offre de services sociaux ou de téléassistance, mais aussi pour mettre en relation des associations en quête de bénévoles et des retraités à la recherche d'activités. Car vieillir, c'est aussi avoir du temps à consacrer aux autres.

CA du Grand Guéret (Creuse) ; 22 communes ; 30 600 hab. - Développer une filière domotique

« La silver économie est née chez nous, ce n'est pas prétentieux de l'affirmer », clame le président du Grand Guéret, Eric Correia. Cela fait plus de dix ans que le chef-lieu de la Creuse travaille sur l'adaptation des logements pour les personnes âgées. En 2006, le pôle domotique et santé, doté d'un centre de ressources, est labellisé « Pôle d'excellence rurale ». En 2008, l'université de Limoges ouvre une licence pro « domotique et autonomie des personnes ». L'intercommunalité (alors communauté de communes Guéret - Saint-Vaury) expérimente l'installation de « packs domotique » à domicile. « Il s'agissait d'installer des éléments qui facilitent le maintien à domicile, comme l'éclairage automatique, et des équipements en lien avec une plateforme de téléassistance », explique Eric Correia. En 2010, le conseil général lance une délégation de service public pour faire installer les packs domotique dans tout le département. « Des artisans locaux, formés à la relation avec des personnes âgées, créent une coopérative et ont déjà installé un millier de packs. On a inventé la filière », assure-t-il. Depuis 2011, le pôle domotique s'est doté d'un siège et d'un nom : Odyssée 2023.

Nice (Alpes-maritimes) ; 1 million d'hab. - Un parcours de marche adapté pour favoriser l'activité physique.

Dans le cadre du projet 4S (Saint-Roch, sport, santé, seniors), Nice a mis en place un parcours de marche de 2 km, dans le quartier Saint-Roch, adapté à la mobilité et aux besoins des seniors. Des professionnels ont mesuré l'effet sur la santé. « Le tracé a été défini, en 2010, à la suite de consultations. En 2011, la ville a installé des bancs, rabaisé des trottoirs et créé des passages piétons en « oreilles de Mickey » pour limiter la distance à traverser », explique Julie Valbousquet, chargée de mission sur ce projet. L'évaluation, effectuée en 2012, a été très positive. Malgré la fin de l'accompagnement par des coaches sportifs, les habitants continuent d'emprunter le parcours. Un autre est en projet, pour 2015, dans le quartier de la Libération, réalisé en partenariat avec l'espace partagé de santé publique, un centre qui fédère les collectivités, la CPAM, le centre communal d'action sociale, autour du CHU. Le coût du projet 4S s'est élevé à 450 000 euros. Une partie a été subventionnée par l'agence régionale de santé. L'expérience montre « qu'un environnement à dimension humaine, proche du domicile, est favorable à l'activité physique des seniors », assure Julie Valbousquet.

Les entreprises s'organisent aussi.

Associations, clusters, journées dédiées... les entreprises multiplient également les initiatives pour répondre aux enjeux de la filière silver économie. Lancé en 2008, le réseau francilien est devenu un véritable pôle d'innovation dans l'économie du vieillissement, la Silver Valley, installé depuis cet été à Ivry-sur-Seine (Val-de-Marne), près du pôle Charles-Foix, spécialisé dans la gériatrie et la longévité. L'association Promotelec, qui regroupe les spécialistes de l'électricité et l'habitat, organise les journées nationales de la domotique, dont la cinquième édition aura lieu du 14 au 30 novembre, dans toute la France.

Appel à projets

Le conseil général de la Loire et son agence de développement économique ont lancé un appel à projets « seniors concept », pour sélectionner six projets dans des domaines comme la téléassistance, l'habitat, la santé et le bien-être, la mobilité et l'accessibilité, qui seront subventionnés jusqu'à 40 000 euros.

Villes amies des aînés.

Dijon est entré dans le réseau mondial Ville amie des aînés, afin de partager des expériences. Avec, entre autres, Lyon et Besançon, la ville a lancé, en 2012, ce réseau francophone, validé par l'Organisation mondiale de la santé.

## Education : quelle école dans un monde numérique ?

Le 7 10 2014 *Vie publique*

Le Conseil national du numérique (CNNum) a publié, le 3 octobre 2014, un rapport intitulé "Jules Ferry 3.0" dont les propositions visent à bâtir une école "créative et juste dans un monde numérique".

Le Conseil part d'un double constat : l'école est en crise et ne parvient pas à lutter contre les inégalités, les savoirs et leurs transmissions sont transformés par le numérique et l'école doit réaliser sa transition numérique. Considérant que la transition numérique doit concerner toutes les dimensions de l'enseignement et ne peut se limiter à l'équipement informatique des écoles, le CNNum présente 40 propositions autour de deux grands axes :

- les contenus des enseignements et la pédagogie. Pour le Conseil, il est impératif d'enseigner l'informatique à l'école (pensée informatique, programmation, etc.). Il s'agit aussi d'inciter les enseignants à intégrer dans leur pédagogie la littératie numérique. Publication sur le Web, mode projet, travail collaboratif, ces pratiques numériques devraient être diffusées dans les écoles. Le Conseil recommande la mise en place d'un baccalauréat "Humanités numériques" (HN) qui revisiterait les humanités en s'appuyant sur les techniques et les pratiques du numérique.
- le tissu éducatif. Outre la mise en réseau et l'ouverture des écoles vers leurs partenaires, le Conseil s'intéresse à la nécessaire évolution de l'édition scolaire et de l'éducation numérique.